



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8459^e séance

Jeudi 7 février 2019, à 15 h 20

New York

Provisoire

Président : M. Ndong Mba/M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Gueguen
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Fiallo Billini Portorreal
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2019/102)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2019/102)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), à participer à la présente séance. M. Tanin participe à la séance par visioconférence depuis Pristina.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/102, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (*parle en anglais*) : Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2019/102), la période considérée a été caractérisée par des mesures et des discours qui n'ont pas amélioré le climat général, ni la possibilité d'une reprise rapide du dialogue politique entre Belgrade et Pristina. Les gestes d'antagonisme et les accusations restent beaucoup plus prédominants que les efforts de retour à la nouvelle phase du dialogue, largement débattue depuis de nombreux mois. Il ne fait aucun doute que les dirigeants des deux parties se heurtent à de graves difficultés. Toutefois, le minimum requis pour la poursuite du dialogue, c'est de trouver le

moyen d'apaiser l'ambiance, plutôt que de la troubler. Cependant, la tendance a été de perturber la situation au lieu de la calmer. L'absence à Pristina d'une position unifiée sur les conditions de la reprise du dialogue avec Belgrade a atteint un seuil critique dans les jours qui ont suivi la période considérée dans le rapport, ce qui suscite des préoccupations concernant la viabilité continue de la coalition gouvernementale actuelle au Kosovo.

Dans cette situation, quelles sont les perspectives pour un engagement politique constructif? Beaucoup d'attention a été accordée à la taxe douanière de 100 % imposée à partir de novembre 2018 par les autorités de Pristina sur les marchandises en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Cette mesure a été contestée par de nombreux milieux, et Belgrade a conditionné la reprise du dialogue à la suppression de la taxe à l'importation par Pristina. Pristina a lié la suppression de la taxe à un certain nombre de conditions. Il ne s'agit pas du seul exemple des positions prises par les parties qui compliquent les efforts de retour à la table des négociations. Une démarche responsable et axée sur l'avenir est essentielle pour lever les obstacles à la reprise des négociations politiques. Une équipe élargie de négociation pour le dialogue, comprenant des membres de l'Assemblée du Kosovo, a été constituée en décembre à Pristina. Toutefois, les discussions internes sur les principes clés devant guider la position de Pristina pendant les futures négociations se poursuivent. Dans le même temps, les deux parties doivent en faire davantage pour préparer la voie à un accord qu'elles pourraient conclure. Cela nécessitera une collaboration plus active avec un large éventail de parties prenantes, ainsi que leur appui, notamment en recherchant la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité, aux processus liés au dialogue, et en prenant en compte la problématique femmes-hommes.

En décembre, l'Assemblée du Kosovo a adopté trois lois sur le rôle et les activités de la Force de sécurité du Kosovo. Ces lois n'ont pas été appuyées par le groupe parlementaire serbe et ont été vivement critiquées par Belgrade. La résolution 1244 (1999) constitue le seul cadre juridique pour la présence internationale de sécurité, la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), laquelle est chargée de garantir un environnement sûr et sécurisé au Kosovo. La KFOR a réaffirmé cette position, en soulignant que tout ajustement doit être transparent et associer toutes les parties, et que tous les engagements antérieurs pris par Pristina au sujet de la Force de sécurité du Kosovo doivent continuer d'être honorés.

Les faits nouveaux récents survenus dans les relations entre Pristina et Belgrade ont compliqué les efforts d'instauration d'un climat propice au dialogue et aux compromis consentis de bonne foi. Cela nous rappelle que, pour autant que la détermination au plus haut niveau reste essentielle, l'attachement à renforcer la confiance mutuelle entre les communautés sur le terrain est tout aussi crucial. Afin de contribuer efficacement à cet aspect important de la normalisation et de la réconciliation, l'action de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été axée sur la facilitation d'échanges interpersonnels au Kosovo. De concert avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et d'autres partenaires internationaux, la MINUK promeut la mise en œuvre des recommandations conjointes issues du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, tenu en mai 2018 à Ljubljana, qui sont centrées sur le soutien aux activités menées dans différents secteurs et différentes couches de la société. Cela comprend le dialogue intercommunautaire, la promotion des droits linguistiques et de l'égalité devant la loi, l'autonomisation des jeunes et l'égalité des sexes. En collaboration avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, la Mission a également obtenu le concours de la société civile kosovare pour aider à réduire la discrimination sexuelle et ethnique. La MINUK a exploité au mieux ses ressources limitées en conjuguant ses efforts à ceux de ses partenaires internationaux.

La MINUK a également continué d'appuyer la mise en œuvre d'activités et de textes législatifs liés aux droits de l'homme, mais cette action est souvent freinée par des engagements insuffisants de ressources financières et autres. Des progrès importants ont été accomplis dans les travaux du Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo. Ces travaux ne doivent pas être entravés par les influences politiques, et il faut maintenir la dynamique sur cette question, qui est essentielle à l'obtention d'une réconciliation durable. Il faut en faire davantage pour garantir effectivement les droits des communautés non majoritaires, notamment les communautés ashkali, égyptienne et rom, ainsi que des personnes de retour au pays et des personnes déplacées.

La promotion d'une véritable égalité entre les sexes au Kosovo est un autre domaine qui mérite une attention particulière. J'ai déjà mentionné la nécessité d'intégrer dans le dialogue une démarche tenant compte de la problématique femmes-hommes. Pour sa part, la MINUK appuie les initiatives qui renforcent les compétences entrepreneuriales des femmes et leur

capacité à créer de nouvelles entreprises. Je collabore directement avec des femmes dirigeantes aux niveaux central et local pour promouvoir ces initiatives, et il me semble que le sentiment d'autonomisation est de plus en plus prononcé.

La MINUK, en partenariat avec d'autres acteurs des Nations Unies, soutient les institutions locales du Kosovo en matière de réadaptation et de réinsertion des victimes de violence domestique. La Mission a contribué à une série d'initiatives de sensibilisation destinées à prévenir la violence contre les femmes et les filles, dans le cadre des 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste. Au cours de la campagne, le documentaire « *Not Your Property* » (« Ne vous appartient pas »), produit par la MINUK, a été présenté à Pristina, puis lors de projections organisées dans 10 municipalités du Kosovo en collaboration avec ONU-Femmes et sous la direction des pouvoirs publics locaux et de partenaires de la société civile. Le documentaire présente des récits de survivantes venant de toutes les communautés du Kosovo, ainsi que des entretiens avec des experts expliquant comment le risque de violence domestique est favorisé par le fait qu'un nombre exceptionnellement bas de femmes, en raison des normes coutumières, sont propriétaires foncières.

Dans le cadre de son appui à l'instauration d'un climat de confiance intercommunautaire, la MINUK a mis un accent particulier sur l'autonomisation des jeunes. Ces derniers mois, la MINUK s'est associée à deux organisations non gouvernementales dirigées par des jeunes pour mettre en œuvre des projets visant à favoriser une réconciliation durable grâce à l'éducation aux droits de l'homme. La MINUK continue d'aider des équipes multiethniques d'animateurs de la jeunesse à organiser diverses activités entraînant des changements positifs dans leurs communautés. La MINUK aide également les conseils consultatifs de jeunes à renforcer leur capacité de participer au dialogue intercommunautaire. En janvier, l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, appuyée par le Fonds pour la consolidation de la paix, a lancé, en coordination avec la MINUK, un projet visant à donner aux jeunes les moyens de donner un avenir pacifique, prospère et durable au Kosovo.

La perspective européenne demeure une incitation importante pour parvenir à la paix et à la stabilité dans la région. Il est important que les dirigeants kosovars continuent de s'attacher à promouvoir des initiatives essentielles pour la population du pays, en particulier dans les domaines de l'état de droit et de la lutte contre

la corruption, des droits de l'homme, du renforcement de l'indépendance de la magistrature et de l'alignement de la législation sur l'acquis communautaire et les autres normes internationales.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il importe que tous les membres du Conseil appuient les échanges entre Belgrade et Pristina. Il est crucial, pour la stabilité dans la région, d'atténuer les tensions, de renforcer la confiance mutuelle et d'éliminer les obstacles au dialogue. J'ai engagé des ressources de la MINUK à la promotion du renforcement de la confiance à tous les niveaux de la société kosovare, et nous entendons continuer de nous atteler à ce processus en étroite coordination avec toutes les organisations partenaires sur le terrain. Je remercie le Conseil de sécurité de son appui à notre mission.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Tanin de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dačić.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Avant tout, je tiens à remercier le Secrétaire général António Guterres et son représentant spécial, M. Zahir Tanin, de leur rapport (S/2019/102). La présence et les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) revêtent une importance cruciale. C'est pourquoi je remercie tout particulièrement le Représentant spécial de son travail acharné et de son attachement à exécuter le mandat confié à la Mission en vertu de la résolution 1244 (1999).

Je veux également à remercier la Guinée équatoriale d'avoir inscrit la présente séance au programme de travail du Conseil de sécurité. La Serbie estime qu'il est nécessaire que le Conseil de sécurité soit disposé à examiner toutes les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales, qu'il s'attache tout particulièrement à son rôle de prévention et qu'il réagisse aux situations qui, en plus de violer de manière flagrante les résolutions du Conseil, attisent les tensions et menacent la stabilité et la sécurité.

Ce n'est pas pour faire de la surenchère que nous demandons que ces séances aient lieu, mais pour contribuer à la stabilisation de la situation au Kosovo-Metohija, ainsi qu'à la paix dans la région. La Serbie est un partenaire constructif, crédible et fiable. C'est pourquoi nous avons initié l'accord sur la fréquence des séances du Conseil de sécurité sur la MINUK, qui restent nécessaires, et je suis reconnaissant aux membres

du Conseil de sécurité d'être parvenus à un accord sur cette question importante, afin d'éviter que ces séances fassent l'objet de débats inutiles. Le plus important est que le Conseil de sécurité continue d'examiner régulièrement les rapports du Secrétaire général sur la MINUK. Je rappelle que le Conseil de sécurité continue, deux fois par an, d'examiner la situation en Bosnie-Herzégovine, de même que le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, et personne n'a demandé que ces questions soient retirées de l'ordre du jour du Conseil.

Je reste convaincu que nous devons et que nous pouvons trouver le dénominateur commun de nos intérêts et nous efforcer de le faire prévaloir. Nous voulons tous régler la question du Kosovo-Metohija. Nous voulons tous que cette question ne figure plus à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous voulons tous que la MINUK réussisse à mener sa mission à bon terme.

Toutefois, ce moment n'est pas encore arrivé. J'ai souvent souligné que nous nous trouvons à une étape très délicate, et j'ai demandé à toutes les parties prenantes de s'employer à créer les conditions qui nous permettraient d'engager des pourparlers constructifs, sans conditions préalables ni solutions imposées. Je me permettrai de rappeler que les pourparlers entre Belgrade et Pristina sont entrés dans leur septième année et que, durant cette période, des progrès – parfois importants, parfois moins – ont été réalisés. Mais nous avons échangé. Puisque j'étais Premier Ministre à l'époque, j'ai signé le premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations (Accord de Bruxelles). Malheureusement, cet accord n'est toujours pas pleinement mis en œuvre, et aucune négociation n'a lieu à Bruxelles à l'heure actuelle; tout le monde ici sait pourquoi.

Je sais que nombreux sont les membres du Conseil qui appelleront les deux parties à s'abstenir de tout acte unilatéral et à s'engager au dialogue et à la recherche d'une solution durable. Je ne peux que leur dire que la Serbie s'est abstenue de tout acte unilatéral. Nous n'avons pas pris de mesure de ce type ni pour réagir au fait que l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, élément le plus important de l'Accord de Bruxelles, n'a toujours pas été créée depuis cinq ans, ni pour empêcher les décisions unilatérales telles que la confiscation des biens miniers de Trepča, que Pristina a lancée il y a quelques jours.

Si le dialogue est dans l'impasse, c'est pour une seule raison : la décision unilatérale qu'a prise le

soi-disant Kosovo d'imposer des taxes de 100 % sur les marchandises en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Cette mesure, je me permets de le rappeler, a été condamnée par l'ensemble de la communauté internationale, y compris par les plus fervents alliés de Pristina, qui lui ont demandé de revenir sur cette décision.

Nous avons commencé l'année 2019 confrontés à des défis et problèmes majeurs, dont les solutions sont, pour l'heure, à peine perceptibles. Je rappelle qu'outre la décision de créer les prétendues forces armées du Kosovo peu de temps après la séance du Conseil de sécurité qui s'est tenue en novembre 2018 (voir S/PV.8399), Pristina, au lieu de désamorcer les tensions et de faire tout son possible pour promouvoir le dialogue, s'est empressée de prendre des décisions peu judicieuses et insensées concernant l'imposition de taxes sur les produits serbes. Ces décisions ont été suivies de nombreuses déclarations sur la « Grande Albanie », qui, loin d'être un appel au compromis, visaient à exacerber l'instabilité dans la région. La décision unilatérale de Pristina de porter à 100 % la taxe à l'importation sur les produits serbes, en violation de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, est avant tout une décision politique qui a causé des dommages irréversibles et empêché la poursuite du dialogue sur la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. Pour sa part, la Serbie reste fermement convaincue que les négociations sont le seul moyen de trouver une solution aux questions en suspens, et s'est abstenue, même après l'imposition des taxes, de toute mesure de rétorsion ou de tout autre acte qui aurait aggravé la situation. Nous avons une fois de plus fait preuve de responsabilité, de bon sens et de crédibilité.

Ces taxes sont destinées à rendre la situation de la communauté serbe du Kosovo-Metohija encore plus difficile. Malgré la condamnation et les pressions intenses de nombreuses institutions internationales, Pristina persévère et continue de prélever les taxes qu'elle a imposées il y a plus de deux mois. Étant donné qu'elle peut prendre et mettre en œuvre des décisions et des mesures unilatérales et déstabilisatrices sans qu'il n'y ait de conséquences, et qu'elle peut violer des accords et lancer des raids sur un territoire à majorité serbe, Pristina poursuit ces pratiques sans relâche. C'est la raison pour laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés non seulement à l'absence de la communauté des municipalités serbes, mais également à des tentatives constantes de s'emparer du nord du Kosovo-Metohija, comme l'ont montré le raid effectué par les Services spéciaux d'appui aux opérations régionales sur cette

partie de la province en novembre 2018, l'imposition de taxes draconiennes sur les produits serbes, l'arrestation violente de quatre Serbes à Mitrovica par les Services spéciaux d'appui aux opérations régionales, et l'appel à l'unification des parties nord et sud de la ville. En plus de s'apparenter à une tentative d'intimider les Serbes qui vivent dans la partie nord de la ville, ces agissements servent également de couverture au projet de prise de contrôle du nord de Mitrovica et d'expulsion des Serbes qui y vivent, tout comme ils ont été expulsés du sud de la ville.

Pristina continue de défaire tout ce dans quoi, en nouant un dialogue et en tissant des liens régionaux, l'Union européenne et d'autres acteurs internationaux ont investi des efforts considérables. Doit-on alors s'attendre à ce que tout accord soit respecté lorsque les principes fondamentaux sur lesquels repose l'Europe moderne sont bafoués? La décision d'interdire la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes en réaction à une décision politique contrariante est, je le répète, inconcevable au XXI^e siècle. L'affirmation de Pristina selon laquelle cette décision a été prise en tant que contre-mesure à la politique de la Serbie, qu'elle qualifie d'agressive, est entièrement fautive. Elle a plutôt été prise en conséquence du fait que 13 pays sont revenus sur leur reconnaissance de l'indépendance unilatéralement déclarée du Kosovo et de sa tentative avortée de devenir membre d'INTERPOL. L'explication fournie est que cela est préjudiciable au dialogue. Depuis sa déclaration unilatérale d'indépendance en 2008, le soi-disant Kosovo fait pression pour être reconnu, avec l'aide de certains États.

Après tout, certains membres du Conseil ont appelé d'autres États, lors de nos précédentes séances, à reconnaître la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. La Serbie n'a pris aucune mesure unilatérale en réaction à ces agissements. Au contraire, nous avons entamé un dialogue et mené des discussions, malgré la reconnaissance intervenue entre-temps. Pour ceux qui ne le savent pas, nous avons entamé un dialogue en 2012, et 19 pays ont depuis lors reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. Personne n'a dit que la reconnaissance de ces pays faisait obstacle au dialogue. Prenons l'exemple de Madagascar. En novembre 2017, personne n'a dit que sa reconnaissance nuirait au dialogue, mais en décembre 2018, lorsque Madagascar a décidé de revenir sur sa reconnaissance, certains membres du Conseil ont jugé cette décision extrêmement préjudiciable. J'ai vraiment besoin d'aide pour comprendre ce raisonnement.

Par ailleurs, Pristina garde une rancune en raison du rejet de sa candidature à INTERPOL et à l'UNESCO. Pourtant, en 2015, avant la demande d'admission de Pristina à l'UNESCO, la Serbie a proposé, et je l'ai proposé personnellement, que la protection du patrimoine culturel soit inscrite à l'ordre du jour du dialogue et qu'un accord soit trouvé sur cette question. Cette proposition est tombée dans l'oreille d'un sourd, tout comme celle concernant INTERPOL. Pristina a déclaré qu'elle n'était pas obligée de discuter de cette question avec nous, qu'elle bénéficiait de l'appui d'une majorité de membres de ces organisations et qu'elle tenterait d'en devenir membre. Nous avons tenté de lui expliquer qu'une candidature à INTERPOL, qui entraînerait des pressions inévitables de la part de diverses parties qui tenteraient de jouer en faveur ou contre cette candidature – si une demande d'admission devait être soumise – ne créerait pas une atmosphère favorable au dialogue. Furieuse après l'échec de sa candidature, Pristina a porté à 100% les taxes à l'importation. Je voudrais rappeler que le soi-disant Kosovo continue de faire circuler de fausses statistiques selon lesquelles 116 pays l'ont reconnu. Soixante-quatorze États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont voté pour l'admission de Pristina à INTERPOL. Elle avait besoin de 36 voix supplémentaires et ne les a pas obtenues. Maintenant, elle prétend que ces résultats sont de la faute de la petite Serbie. Nous saisissons cette occasion pour appeler les parties à régler toutes les questions par le dialogue, et nous sommes prêts à tout mettre en œuvre pour trouver une solution durable.

Certains membres du Conseil de sécurité soutiennent que la situation au Kosovo est très différente de ce qu'elle était en 1999 ou en 2009 et demandent une révision du mandat de la MINUK. Je voudrais leur rappeler que la Mission est déjà bien différente de ce qu'elle était en 1999. À l'époque, elle comptait 4 718 agents de la police civile des Nations Unies, 1 269 agents internationaux et 3 566 agents locaux. Son budget s'élevait alors à un total de 427 millions de dollars. Aujourd'hui, il a été réduit de près de 90%, et le personnel de la Mission se compose d'environ 500 hommes et femmes. Son budget s'élève à 40 millions de dollars. Le champ d'action de la Mission a été réduit trop fortement et trop tôt. De nombreuses erreurs ont été commises au cours des 20 dernières années, et c'est pourquoi je demande aux membres de ne pas commettre la même erreur en prenant des décisions hâtives. Les affirmations selon lesquelles la Mission est

inutile et a achevé son mandat ne reflètent pas la réalité. La déclaration de Ramush Haradinaj, qui a accusé la MINUK et le Secrétaire général de publier de faux rapports, mérite notre condamnation collective, tout comme la décision d'interrompre la coopération avec la Mission de l'Organisation internationale. Qu'il me soit permis de rappeler qu'Haradinaj a accusé l'Union européenne d'avoir tué le dialogue lors d'une réunion avec les plus hauts responsables de l'Union.

Nous saluons le fait que les Chambres spécialisées et le Bureau du Procureur spécialisé du Kosovo ont commencé leurs audiences concernant certains ressortissants du Kosovo-Metohija. Dans le même temps, nous espérons que les premiers actes d'accusation seront bientôt publiés, tout en gardant particulièrement à l'esprit l'importance de cette mesure pour révéler les auteurs des crimes commis contre les Serbes et d'autres non-Albanais. Des citations à comparaître ont été notamment délivrées à plusieurs responsables hauts gradés, anciens membres de la structure de commandement de la prétendue Armée de libération du Kosovo (ALK). C'est d'une importance capitale, car de nombreux éléments de preuve ont été rassemblés qui établissent un lien entre ces individus et les crimes commis au Kosovo-Metohija. Compte tenu des éléments de preuve, il importe désormais de délivrer des mandats d'arrêt et de juger les auteurs présumés dans une institution judiciaire, ce qui n'a jamais été fait. Un grand nombre de Serbes et de non-Albanais emprisonnés par la soi-disant ALK ont été tués, alors que d'autres se sont échappés ou ont été libérés. La Commission de la République serbe pour les personnes disparues continue de rassembler, dans ses archives, des éléments de preuve concernant plus de 580 Serbes et non-Albanais incarcérés dans quelque 140 prisons illégales. L'enquête doit se poursuivre, puisque les informations et les preuves sont nombreuses. La « Maison Jaune » et les crimes liés au trafic d'organes humains qui y ont été commis doivent également faire l'objet d'une enquête. Nous espérons que Pristina coopérera avec les institutions compétentes pour que ces crimes soient punis. Pourtant, le criminel de guerre Sylejman Selimi a été nommé conseiller du « Premier Ministre du Kosovo », un fait qui a été condamné, notamment par l'Ambassadeur des États-Unis à Pristina. Il n'y a pas vraiment lieu d'être optimiste, n'est-ce pas?

Je voudrais également rappeler au Conseil que M. Selimi est en liberté conditionnelle depuis qu'il a été reconnu coupable de crimes de guerre contre la Serbie, et c'est cette personne qui a été nommée conseiller

du «Premier Ministre du Kosovo». Cela est d'une importance cruciale pour la stabilisation de la situation au Kosovo-Metohija et pour les efforts visant à réaliser une réconciliation historique.

Mais il importe aussi de réfuter les mensonges sans scrupules et les informations montées de toutes pièces que les plus hauts responsables albanais du Kosovo, qui continuent à se poser en victimes de ce conflit, ne cessent de véhiculer pour couvrir leurs propres crimes. Ils utilisent à mauvais escient et manipulent les données dans le but de n'incriminer que les Serbes pour toutes les atrocités commises au Kosovo-Metohija, comme si seules leurs victimes – leurs expulsés, tués, disparus et torturés – étaient concernées. Ce qui s'est passé, cependant, c'est un conflit armé entre deux parties belligérantes : entre les forces armées régulières et la police et l'Armée de libération du Kosovo, insurgée et terroriste.

Les Albanais ne mentionnent pas que les victimes comptaient 2 197 Serbes, 159 Roms, 95 Bosniaques, 78 Ashkali, 75 Monténégrins, 38 Égyptiens et 46 membres d'autres communautés, qui avaient vécu en paix et en harmonie dans la province. À propos de chiffres, il faut savoir que 2 725 Serbes et autres non-Albanais auraient été tués ou portés disparus.

Une ferveur particulière se manifeste dans la dissimulation de la vérité selon laquelle la plupart des crimes auraient été commis après le retrait des forces armées régulières de Serbie de la province en juin 1999. L'une des raisons est la tentative de dissimuler les règlements de comptes de l'Armée de libération du Kosovo avec ses compatriotes albanais déloyaux : 377 d'entre eux ont été tués par leurs compatriotes.

Il faut également mentionner que 1 250 Albanais du Kosovo-Metohija ont été tués par des membres de l'Armée de libération du Kosovo en 1998 et au début de 1999, avant l'agression de l'OTAN, ce dont attestent les témoignages de membres de nombreuses familles, qui sont en notre possession. Pristina n'est pas très enthousiaste à l'idée de dévoiler le nombre de membres disparus ou tués par l'Armée de libération du Kosovo et qui, selon des sources internationales, atteint 2 132.

Pristina continue d'affirmer que le nombre de personnes disparues est de 1 647, mais omet de préciser que ce nombre comprend 570 Serbes et non-Albanais. Cela n'indique pas qu'un grand nombre d'Albanais disparus ont été enlevés et certainement tués par l'Armée de libération du Kosovo. Après le 10 juin 1999, ils étaient

au nombre de 55. Jusqu'à présent, aucun représentant de Pristina n'a indiqué si une liste récapitulative commune des personnes disparues avait été établie ou si la recherche des personnes disparues se poursuivait avec l'accord et la coopération des organes compétents des commissions sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge.

En même temps, Pristina refuse de déclarer publiquement que les restes humains de 900 Albanais du Kosovo-Metohija ont été exhumés entre 2001 et 2017 dans des localités de Serbie centrale et remis à leurs familles, et que chaque demande qu'elle a présentée pour vérifier la présence éventuelle de fosses communes ou individuelles a obtenu une réponse. En revanche, aucun lieu au Kosovo-Metohija soupçonné de contenir des fosses communes de Serbes, de Roms ou d'Albanais déloyaux tués n'a, à ce jour et 20 ans après la confrontation, fait l'objet d'une vérification, malgré nos nombreuses requêtes.

Selon le dernier rapport de la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo, le nombre d'incidents dirigés contre les Serbes du Kosovo-Metohija a augmenté de 30 % l'an dernier par rapport à 2017. Comment pouvons-nous alors espérer que des progrès seront réalisés s'agissant du retour des personnes déplacées, sans parler de l'édification d'une société démocratique multiethnique, si les droits de l'homme fondamentaux, y compris le droit à une vie sûre et sans danger pour tous au Kosovo-Metohija, ne sont pas respectés?

Il est inutile de mentionner ces chiffres aujourd'hui, 20 ans après l'établissement de la présence civile internationale, c'est-à-dire de l'adoption de la résolution 1244 (1999), qui confiait clairement à la présence civile internationale la responsabilité de

« Veiller à ce que tous les réfugiés et personnes déplacées puissent entrer chez eux en toute sécurité et sans entrave au Kosovo. »
(résolution 1244 (1999), par. 11 (k))

Les attaques constantes contre les rapatriés et leurs biens, les pressions et la violence de faible intensité, la discrimination et l'intolérance, signalent-elles au Conseil que l'objectif proclamé il y a 20 ans a été réellement atteint? Et sommes-nous prêts, à des fins politiques et pour des considérations stratégiques, à fermer les yeux sur ce qui se passe et dire que la situation est pacifique et stable? Nous ne devons pas, et nous ne voulons pas, permettre que cela se produise. Nous devons parler,

aujourd'hui et demain, des 200 000 personnes déplacées du Kosovo-Metohija, comme nous le ferions pour toute autre personne en Europe ou ailleurs dans le monde, car chacune d'entre elles a le droit de rentrer chez elle.

L'une des conclusions du dialogue a été que la question des biens ferait également l'objet de discussions. Sans tenir compte de cette conclusion, Pristina a pris la décision unilatérale de confisquer les mines Trepča. Je voudrais rappeler qu'à ce jour, la Serbie a remboursé 750 millions d'un prêt de 950 millions de dollars contracté au nom des emprunteurs du Kosovo-Metohija, bien que le « Kosovo » soit membre de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Puisque la Serbie paie cette dette, pourquoi le Kosovo ne fait-il pas partie de la Serbie? S'il s'agit d'un pays indépendant, pourquoi ne rembourse-t-il pas lui-même ses prêts? Si la situation est telle qu'elle est décrite, comment peut-il proclamer être propriétaire de ces entreprises?

La Serbie est pleinement attachée au dialogue et est prête à aller de l'avant, mais elle ne le fera qu'une fois que Pristina aura révoqué sa décision sur les taxes. Je remercie les membres de la communauté internationale qui ont condamné la décision de Pristina et l'ont appelée à la révoquer. Je les supplie en même temps de persévérer et de continuer à faire pression sur les représentants de Pristina pour que cette décision soit enfin annulée et que nous puissions poursuivre les négociations, malgré certaines conséquences graves et significatives qui ont déjà eu lieu. J'espère que Pristina révoquera l'augmentation des taxes; cela serait raisonnable et ouvrirait la porte aux négociations. Si elle ne le fait pas, cependant, cela montrera clairement qu'elle ne cherche pas des accords et des compromis, mais qu'elle cherche plutôt le chantage.

J'espère sincèrement que cette année ne connaîtra pas les défis auxquels nous avons été confrontés au cours de la période écoulée et que nous n'avons pas encore réussi à relever. Je voudrais réaffirmer une fois de plus que la Serbie continue de soutenir que les problèmes doivent être résolus par le dialogue et dans le respect des principes du droit international. Nous sommes convaincus que des conditions appropriées seront créées à cet égard. Pour notre part, nous continuerons à mener une politique de paix, mais nous espérons que l'autre partie remplira ses obligations et s'abstiendra d'actes unilatéraux et de provocation. Vingt longues années après le conflit, il est grand temps de tourner une page de

l'histoire des relations serbo--albanaises et d'instaurer une paix durable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Çitaku.

M^{me} Çitaku (*parle en anglais*) : Comme toujours, je suis honoré d'être ici avec les membres du Conseil de sécurité aujourd'hui, et c'est précisément parce que je respecte et apprécie vraiment le Conseil que je ne comprends pas pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Le Kosovo n'est certainement pas un sujet nouveau pour le Conseil. Pour de nombreuses personnes à travers le monde, c'est la guerre à la fin des années 90 qui a fait connaître le Kosovo. Mais la guerre n'a pas été qu'une simple expérience formatrice isolée pour mon peuple; elle a été le résultat d'années d'oppression, de ségrégation et d'exploitation, des années durant lesquelles nous avons été privés de nos droits les plus fondamentaux. Nous n'avons pas le droit de lire ou d'écrire dans notre propre langue à l'école, ni de chanter nos chansons dans la rue. Le bruit assourdissant des armes à feu serbes nous a réduit au silence pendant des années, des années de souffrances incommensurables qui n'ont pris fin que lorsque, il y a deux décennies à cette même table, les prédécesseurs des membres actuels du Conseil nous ont permis, à moi et à mon peuple, de nous exprimer.

Alors que nous célébrons le vingtième anniversaire de la libération du Kosovo, nous célébrons également le rôle des Nations Unies au Kosovo. Quand un million de réfugiés sont rentrés chez eux, les organismes des Nations Unies étaient là, au Kosovo, à les attendre et à leur offrir volontiers leur soutien. Notre pays s'est relevé des cendres de la guerre et c'est grâce à l'administration intérimaire des Nations Unies.

Tout au long des nombreuses années de présence de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, le Conseil a fourni des orientations et permis un débat salubre sur le Kosovo et son avenir. C'est l'Envoyé spécial des Nations Unies Martti Ahtisaari qui a recommandé l'indépendance comme solution à terme pour le Kosovo. Et c'est à la demande de la Serbie que la Cour internationale de Justice a statué clairement et sans ambiguïté que le Kosovo était dans son droit lorsqu'il a déclaré son indépendance et que, ce faisant, il n'a enfreint ni violé aucune règle du droit international. Je n'ai pas besoin de rappeler au Conseil que la décision de la Cour a été acceptée par l'Assemblée générale, qui a recommandé l'ouverture d'un dialogue en vue de la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

C'est sur la base de tous ces faits que je m'adresse au Conseil avec toute la franchise et le respect dus à cette instance et que je dis que je ne comprends vraiment pas pourquoi nous sommes ici aujourd'hui à parler du Kosovo pour la troisième fois en quatre mois. De manière incroyable, le Conseil a organisé plus de séances pour parler du Kosovo que pour parler de la Syrie, du Yémen ou du Venezuela. Il y a de vrais problèmes dans le monde, des défis bien réels qui nécessitent que le Conseil y consacre son temps et son attention. Il y a des personnes bien réelles qui ont besoin de l'aide du Conseil, comme nous autrefois au Kosovo. On ne peut accepter que cette salle soit transformée en un théâtre par notre voisin du nord, que cette instance respectée soit devenue une scène où la Serbie peut raconter au monde ses contes de fées, des fables auxquelles elle ne croit pas elle-même. Il est scandaleux qu'une fois de plus cette salle soit utilisée uniquement pour satisfaire des intérêts nationaux. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo n'a plus lieu de jouer un quelconque rôle, ni d'exercer un quelconque mandat. Ces séances n'ont plus de sens. En fait, la mascarade qui se déroule dans cette salle prouve une fois de plus que la Serbie n'est pas sincère dans son intention déclarée de dialoguer avec le Kosovo en vue de normaliser les relations entre nos deux pays.

Le dialogue entre le Kosovo et la Serbie n'a jamais porté, ne porte pas et ne portera jamais sur le droit du Kosovo d'exister en tant que nation libre sous le soleil. Ne déformons pas les faits. Une nouvelle et jeune république est née en Europe il y a 11 ans ce mois-ci et le Kosovo ne négociera jamais son statut d'État ou son indépendance, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais. Nous aspirons, et sommes disposés, à parler de l'établissement de relations constructives en tant que voisins, en tant qu'égaux. Mais c'est bien là tout le problème. La Serbie est foncièrement opposée à l'idée que le Kosovo soit son égal. C'est pourquoi elle crée des drames inutiles, partout où elle le peut, à propos de tout ce qui pourrait la faire nous considérer comme son égal. C'est vrai pour tout. On l'observe dans tous les domaines. Nous le voyons dans les sports, les arts et la politique. Il y a un refus obstiné de nous accepter en tant que pairs. Mais, franchement, c'est le problème de la Serbie. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi nous devons nous réunir ici si souvent et entretenir son rêve d'un univers parallèle dans lequel elle a choisi de vivre. Il incombe aux membres de cet important organe qu'est le Conseil de faire cesser cette parodie.

Jour après jour, la Serbie continue de créer des drames artificiels pour ne pas avoir à accepter la réalité. À force, nous nous y sommes habitués. Et la Serbie ne peut plus guère nous surprendre avec ce genre d'absurdité. Mais si elle croit pouvoir faire de la renonciation à notre droit d'exister en tant qu'État souverain une condition du dialogue avec nous, elle va rapidement déchanter. Le Kosovo ne mettra pas son existence entre parenthèses en attendant que la Serbie se réveille et décide qu'il est temps d'accepter le Kosovo comme un égal.

D'abord, il y a moins de deux mois, nous avons été convoqués dans cette salle pour une séance extraordinaire afin d'examiner d'urgence la décision toute naturelle et somme toute ordinaire que nos institutions ont prise de créer notre propre armée (voir S/PV.8427). Cette décision de créer une armée répondait à une obligation juridique, constitutionnelle et prudente de mettre en place les mécanismes de sécurité nécessaires pour permettre au Kosovo de participer et de contribuer aux alliances de sécurité régionales et euro-atlantiques. De surcroît, c'était une décision qui démontrait la maturité du Kosovo en tant qu'État. Pour nous, passer du statut de bénéficiaire à celui de contributeur à la sécurité est hautement symbolique.

La Serbie impose à présent des conditions à la poursuite du dialogue en exigeant la suppression des droits de douane. La décision de notre gouvernement d'imposer des droits de douane sur les marchandises serbes n'a pas été prise à la légère. Du reste, la vraie question qui se pose est de savoir ce qui a motivé cette décision. Ces tarifs douaniers sont une réponse directe à la campagne agressive et violente que le Gouvernement serbe mène contre le Kosovo. On ne peut pas d'un côté lutter pour son existence en usant de tous les moyens dont on dispose, et de l'autre tendre la main en prétendant vouloir sincèrement normaliser ses relations avec le Kosovo. En outre, si l'on met de côté les arguments politiques, cette décision était également basée sur des facteurs économiques. Pas un seul produit fabriqué au Kosovo ne peut passer la frontière serbe. Pourquoi le Kosovo devrait-il accorder cette faveur à la Serbie alors que celle-ci n'est pas disposée à rendre la pareille?

Les droits de douane ne sont pas le problème. Ils ne sont qu'une excuse pour refuser de s'asseoir à la même table que nous à Bruxelles. Au bout du compte, l'impact économique réel de ces taxes sur la Serbie est minimal. La Serbie exporte des armes dans le monde entier, y compris vers des pays visés par un embargo de l'Union européenne ou des États-Unis, et elle vend des

biscuits au Kosovo. Seules 3 % des exportations serbes sont destinées au Kosovo. Aucune crise humanitaire ne sévit au Kosovo. J'invite les membres du Conseil à se rendre au Kosovo, où ils pourront constater d'eux-mêmes la réalité indéniable.

La vérité est que la Serbie invoquera n'importe quelle excuse, et en inventera de nouvelles si elle en manque, uniquement pour retarder l'inévitable, à savoir la reconnaissance du Kosovo en tant qu'État libre et indépendant. Toutes ces excuses et tous ces retards ne changent rien au fait que le Kosovo est un pays libre. Le dialogue ne doit donc pas être conditionné à des excuses, car, en fin de compte, le Kosovo a des raisons réelles et douloureuses de poser des conditions à ce processus. Nous avons 20 000 raisons, une pour chaque femme violée par l'armée serbe. Nous en avons 1 370 supplémentaires, une pour chaque enfant tué au Kosovo par l'armée serbe. Nous avons 1 600 autres raisons, une pour chaque personne qui reste portée disparue à ce jour. Pourtant, le Kosovo n'a jamais posé de conditions au processus de dialogue parce que pour lui, l'édification d'un pays prospère en paix avec ses voisins est le meilleur moyen d'honorer les sacrifices consentis. Même si nos blessures ne se refermeront jamais complètement, nous ne serons pas les otages de notre douleur.

Aujourd'hui encore, nous avons assisté à des tentatives de réécrire l'histoire. Nous n'avons entendu aucune expression de remords pour les crimes commis, de Srebrenica à Račak et à Izbica. La guerre en ex-Yougoslavie s'est déroulée sous les yeux du monde. Nous savons tous qui sont les victimes et qui sont les bourreaux. Il n'existe qu'une adresse et elle se trouve à Belgrade. L'Armée de libération du Kosovo n'était pas une organisation criminelle ou terroriste. Elle était composée de jeunes femmes et de jeunes hommes qui ont eu le courage de tenir tête à Milošević. Nous en sommes très fiers.

Au lieu de saisir cette occasion pour se racheter et faire la paix, la Serbie a choisi la destruction. Je prie instamment le Conseil de se souvenir que même si le Gouvernement kosovar suspendait les droits de douane aujourd'hui, la Serbie trouverait une autre excuse pour freiner le processus. Quelle est son excuse pour ne pas mettre en œuvre la quasi-totalité des décisions que nous avons prises à Bruxelles? Quelle est son excuse pour ne pas appliquer l'accord énergétique ou l'accord concernant la reconnaissance des diplômes? Quelle est son excuse? Elle n'en a aucune. La vérité est que tant que la Serbie ne reconnaîtra pas le Kosovo en tant qu'égal,

notre partie du monde restera malheureusement le théâtre de drames et de conflits inutiles et sans fin.

Le dernier exemple en date a été la manière dont Belgrade a réagi à la décision légitime et constitutionnelle concernant les mines de Trepça. La réaction de Belgrade à cette décision a révélé de manière brutale et flagrante la véritable attitude néocoloniale de la Serbie à l'égard du Kosovo. Le Kosovo ne négociera pas avec Belgrade à propos de Trepça ou de n'importe laquelle de ses autres ressources. Ces ressources se trouvent au Kosovo et appartiennent au peuple kosovar. L'époque où les décisions concernant nos ressources étaient prises à Belgrade est révolue depuis longtemps.

La Serbie doit vouloir la paix. Elle doit vouloir parvenir à un accord. Si elle le veut vraiment, elle doit agir en conséquence. Nos citoyens serbes du Kosovo sont ceux qui souffrent le plus de cette situation. Que l'on ne s'y trompe pas – il n'y a qu'un seul Gouvernement qui fait pression sur eux. C'est celui qui siège à Belgrade, pas à Pristina. Tout membre de la communauté serbe du Kosovo qui ose penser différemment ou indépendamment du Gouvernement de Belgrade est victime d'une intimidation systématique. De grenades lancées en direction des maisons de membres serbes des forces de sécurité kosovares à la détention de membres serbes du Parlement qui ont osé remettre en question le Gouvernement de Belgrade, la Serbie ne laisse rien au hasard pour tenter de bloquer l'intégration de la communauté serbe au Kosovo. Belgrade ne considère pas ces personnes comme ayant besoin de son aide. Elle considère et utilise les Serbes du Kosovo comme instruments de sa politique étrangère déstabilisatrice. Nous avons observé des scénarios similaires en Bosnie.

La dernière fois que nous nous sommes réunis dans cette salle (voir S/PV.8399), nous avons tous exigé des progrès dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'Oliver Ivanović. La police kosovare et les autres mécanismes de maintien de l'ordre ont travaillé avec acharnement pour traduire les auteurs de cet acte en justice. Je souhaite mentionner l'attaque contre l'unité spéciale de la police du Kosovo à laquelle mon collègue serbe a fait référence. Des arrestations ont eu lieu, mais, ironie du sort, le principal suspect se cache en Serbie et la Serbie refuse de le remettre aux autorités kosovares. Je m'abstiendrai de tout autre commentaire à ce sujet et je laisserai les membres du Conseil tirer leurs propres conclusions quant à ce que cela signifie.

Alors que nous nous préparons à commémorer le vingtième anniversaire de la libération du Kosovo,

je ne peux m'empêcher de me tourner vers l'avenir. Quels que soient les obstacles que nous rencontrerons, nous demeurons déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour instaurer et révéler une paix stable et durable dans l'intérêt de nos enfants, de nos athlètes, de nos artistes et de nos scientifiques, qui ne se laissent pas décourager par les contraintes temporaires liées aux circonstances actuelles. Ils transcendent les frontières des préjugés et franchissent les murs politiques pour brandir notre drapeau dans le monde entier. Pour nos femmes courageuses qui remettent en question le statu quo afin de transformer les normes sociales et de briser les carcans et pour ceux qui sont tombés, qui ont consenti le sacrifice ultime, nous continuons de nous battre pour un avenir meilleur. Même s'il nous reste encore un long chemin à parcourir, j'ai autant d'espoir pour notre jeune République aujourd'hui que j'en avais le 12 juin 1999, lorsque le Kosovo a été libéré de la Serbie.

L'heure est venue pour la Serbie de se libérer du Kosovo, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans la région. Nous devons tous faire preuve de courage et mettre un terme à ce conflit. Le Kosovo est prêt.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial de son exposé et son équipe de son dévouement constant à cette question. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Ministre serbe des affaires étrangères et à l'Ambassadrice du Kosovo.

J'ai passé une grande partie de ma carrière à m'occuper de la question des Balkans. J'ai passé quelque temps au Kosovo et à Mitrovica, une communauté à majorité serbe située dans le nord du Kosovo. On peut dire à juste titre que des tensions subsistent entre les communautés et que les communautés ne se sont pas toujours traitées avec gentillesse, respect et amitié. Toutefois, j'ai été déçue qu'un des orateurs, aujourd'hui, ait omis de reconnaître les événements qui ont conduit à 1999, à l'intervention de l'OTAN et à la résolution 1244 (1999) et à la présence de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), dont nous parlons aujourd'hui. Je n'ai entendu aucune expression de contrition ni d'acceptation des crimes de guerre très graves qui ont été commis sur le terrain. Ces crimes de guerre ont été établis par le tribunal international créé par le Conseil à cette fin. Je n'ai pas entendu parler des événements qui ont conduit

au Plan Ahtisaari relatif au statut du Kosovo et des événements qui ont suivi, ni des efforts déployés par le Conseil, dans son ensemble, et par certains membres du Conseil, notamment les États-Unis et la Russie, en coopération avec l'Union européenne, pour essayer de régler la question du statut. Tous ces efforts n'ont abouti à rien et restent en suspens. Cela ne change rien au fait que chacune des communautés du Kosovo pourrait faire davantage pour édifier une société tolérante et inclusive où les droits sont respectés systématiquement. Néanmoins, il y a une très grande différence entre ce point et la description de la façon dont nous en sommes arrivés là.

La situation au Kosovo en 2019 est radicalement différente de celle qui régnait lors du déploiement de la MINUK en 1999. La MINUK a joué un rôle important, avec le concours de l'Union européenne et de l'OTAN, pour ce qui est de promouvoir la sécurité, la stabilité et les droits de l'homme au Kosovo et dans la région. Le Kosovo n'est plus un pays en conflit et est de plus en plus intégré dans la communauté internationale.

Le Conseil traite d'un très grand nombre de questions importantes liées à la paix et à la sécurité internationales. Grâce à l'accord auquel nous sommes parvenus aujourd'hui sur la réduction de la fréquence des réunions portant sur la MINUK, suivi de l'approbation du Président du Conseil – et je vous remercie, Monsieur le Président, de votre rôle à cet égard –, nous avons pris une décision à la mesure de la nature de la question du Kosovo, ce qui permet au Conseil de concentrer ses efforts sur des conflits bien plus violents, plus complexes et en cours. Dans le même temps, nous sommes favorables à un examen stratégique de la Mission en vue d'adapter son action à la situation sur le terrain.

Comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général sur la MINUK (S/2019/102), et en dépit de l'évolution générale de la situation au Kosovo, malheureusement, les tensions entre Belgrade et Pristina se sont encore accentuées pendant la période considérée. Je pense qu'il nous incombe collectivement de rechercher des solutions potentielles et que les dirigeants politiques de la région, mais en particulier du Kosovo et de la Serbie, doivent s'abstenir d'exacerber les tensions et les divisions.

J'ai dit il y a quelques minutes que le Kosovo n'était pas dans une situation critique de crise, contrairement aux situations auxquelles le Conseil est malheureusement confronté trop souvent. Au contraire, le Kosovo et la Serbie ont de la chance dans ce sens que l'Union

européenne a proposé un processus de dialogue qui peut leur permettre de normaliser leurs relations et d'avancer sur la voie de l'intégration à l'Union européenne en tant que pays égaux et souverains qui se respectent mutuellement. Il y a d'autres conflits pour lesquels il n'existe aucune perspective de parvenir à un accord de ce genre. Je voudrais profiter de la présente séance pour exhorter les dirigeants politiques de Belgrade et de Pristina à prendre conscience de l'occasion que leur offre le dialogue facilité par l'Union européenne de régler leurs différends et d'aller de l'avant dans l'intérêt de leurs peuples, de leur histoire et de leurs relations en tant que voisins égaux et souverains œuvrant de concert en faveur de la prospérité et de la démocratie en Europe. En outre, j'attends des deux parties qu'elles cessent tous les actes de provocation, qui exacerbent les tensions, et qu'elles fassent preuve de bonne foi, ce qui est indispensable dans le cadre du dialogue. Des progrès dans le cadre de ce dialogue sont non seulement essentiels pour la prospérité, la stabilité et la sécurité du Kosovo, de la Serbie et de l'ensemble de la région, mais serviraient également d'exemple important, en cette période très imprévisible sur la scène internationale, du fait que deux anciens adversaires peuvent se tendre la main et trouver une solution dans leur intérêt mutuel.

Je tiens à dire que nous nous félicitons également de la loi sur le mandat de la délégation de l'État du Kosovo, qui a été adoptée en première lecture le 2 février. La délégation de l'État, dans le cadre du dialogue, permettra de parvenir à un accord bénéficiant de l'appui de l'ensemble de la classe politique, toutes tendances confondues, qui sera acceptable pour le Parlement du Kosovo et l'ensemble du pays. Bien évidemment, cet accord doit être global, inclusif et contribuer à la stabilité et à la sécurité régionales.

Je voudrais en outre attirer l'attention sur un aspect du rapport du Représentant spécial auquel l'Ambassadrice du Kosovo a fait allusion, à savoir la transition de la Force de sécurité du Kosovo, une question sur laquelle le Conseil s'est penché en décembre (voir S/PV.8427). Je voudrais répéter ce que j'ai dit à cette occasion, à savoir que nous estimons que la constitution par le Kosovo de ses propres forces armées relève de son droit souverain en tant qu'État autonome et indépendant. L'interprétation juridique que le Royaume-Uni fait de la résolution 1244 (1999), c'est qu'elle ne contient rien qui empêche la transition future du mandat de la Force de sécurité du Kosovo. Je répète aussi une autre chose que j'ai dite en décembre, à savoir que nous continuons d'exhorter le Kosovo à agir de façon responsable et

transparente et en consultation avec les alliés de l'OTAN, et de s'acquitter de ses engagements existants, s'agissant des dispositions prises avec la Force internationale de sécurité au Kosovo de l'OTAN.

Pour terminer, je voudrais de nouveau rendre hommage aux collègues du Conseil qui nous ont aidés à trouver une marche à suivre raisonnable et proportionnée pour la fréquence des discussions du Conseil sur le Kosovo, et je tiens à remercier une fois encore le Représentant spécial et son équipe des efforts qu'ils déploient au nom du Conseil.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tandis que nous étions réunis lundi dernier pour discuter du programme de travail, je me suis demandé pourquoi, Monsieur le Président, vous insistiez tant sur la tenue du débat d'aujourd'hui relatif à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous avons déjà entendu 46 minutes de déclarations, et le débat a été très répétitif. Pour beaucoup, ce sont des choses que nous avons déjà entendues, et je crois donc que nous avons trouvé une très bonne solution en réduisant le nombre de débats du Conseil de sécurité sur cette question.

Je souscris à tout ce que ma collègue du Royaume-Uni, M^{me} Pierce, a dit au sujet de l'évolution de la situation dans le pays, et je répéterai seulement que le Kosovo a fait d'immenses progrès depuis 2008. Pour ce qui est du dialogue entre le Kosovo et la Serbie, le dialogue de Bruxelles, facilité par l'Union européenne, est en place, même s'il ne progresse pas autant que nous le souhaitons. Néanmoins, il existe. Je ne vois donc pas l'importance d'avoir de tels débats, en particulier sur la MINUK, ici au Conseil.

Je tiens à remercier M. Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, et son équipe de leur travail et de l'exposé d'aujourd'hui. J'ai écouté très attentivement ce que M. Tanin a dit. Malheureusement, il a déclaré qu'il y avait eu de nombreux gestes d'antagonisme et que de nombreuses choses pouvaient et devaient être améliorées. Il a signalé le travail en cours et nous appuyons fermement les contacts interpersonnels, les échanges entre les jeunes, la participation des femmes et l'autonomisation des dirigeantes féminines. Tout cela est très important. Nous pensons que toutes ces activités peuvent être assurées soit par les institutions kosovares elles-mêmes, soit par d'autres organisations internationales. Selon nous, le moment est donc venu d'effectuer une évaluation stratégique de la MINUK et d'adapter la Mission à la situation sur le terrain. Comme

je l'ai dit, nombre des tâches, voire toutes, peuvent être reprises par d'autres institutions.

Je voudrais souligner un élément du rapport du Secrétaire général (S/2019/102) que nous jugeons très important. Le Kosovo a fait de véritables progrès pour reconnaître le statut des victimes de violences sexuelles liées aux conflits. Nous saluons cette démarche axée sur les victimes en tant qu'exemple positif que d'autres dans la région et au-delà devraient suivre. Nous pensons qu'il est très important de prendre en compte les victimes de violences, en particulier les femmes, dans les divers conflits dont est saisi le Conseil, du Soudan du Sud au Myanmar en passant par la République démocratique du Congo. On constate systématiquement que les femmes en sont les premières victimes et nous devons nous occuper d'elles. Demain, l'Allemagne organisera une réunion selon la formule Arria sur ce sujet, ainsi que sur la question très importante de l'application du principe de responsabilité.

Qu'il me soit permis d'évoquer brièvement le dialogue pour la normalisation. Nous pensons – et les représentants des deux pays concernés l'ont dit – que la perspective européenne est très importante. Le Représentant spécial Tanin a également dit que la perspective européenne est très importante pour le Kosovo. Je ne comprends pas comment les problèmes qui ont été mentionnés sont compatibles avec cette perspective européenne.

Tout d'abord, s'agissant du Gouvernement kosovar, nous nous réjouissons à la perspective que le Kosovo devienne membre de l'Union européenne et nous souhaitons que les tarifs douaniers et les obstacles au commerce soient supprimés. Les taxes douanières imposées sur les marchandises en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine sont contraires à la perspective européenne et je demande instamment qu'elles soient éliminées. Dans le même temps, s'agissant de la Serbie, le Président serbe a lancé une très bonne initiative de création d'une zone de libre-échange dans les Balkans. Ne pas permettre l'importation de produits kosovars en Serbie est contraire à cette initiative.

En ce qui concerne les initiatives serbes, M. Dačić a dit dans son intervention qu'il y avait eu 13 retraits de reconnaissance. D'après mes informations, je sais également qu'Ivica Dačić s'est rendu dans certains de ces pays. Il a fait de beaux voyages dans les Caraïbes et dans les îles du Pacifique, mais je ne comprends pas la logique qui les sous-tend. La déclaration d'indépendance du Kosovo a été reconnue par la Cour internationale de

Justice comme étant conforme au droit international. Le Kosovo indépendant existe. La seule façon pour la Serbie de devenir membre de l'Union européenne, c'est d'assurer le succès du dialogue de normalisation et de reconnaître le Kosovo. En se rendant dans différents pays pour les encourageant à retirer leur reconnaissance du Kosovo, il agit contre son propre intérêt. Je ne comprends toujours pas cette logique parce que j'ai toujours pensé que la Serbie voulait rejoindre l'Union européenne.

Enfin, s'agissant du dialogue de Bruxelles et du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, rien dans l'accord ne mentionne des ajustements ou des modifications de la frontière ou des échanges de territoire. L'Allemagne ne pense pas que de telles idées contribuent à trouver une solution. Nous estimons que de tels efforts sont risqués et qu'ils peuvent déstabiliser l'ensemble de la région.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé. Je souhaite de nouveau la bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre des affaires étrangères Dačić et à l'Ambassadrice Çitaku.

Nous nous félicitons de l'accord conclu au sein du Conseil pour mettre un terme à la pratique des séances d'information trimestrielles sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et pour que, l'année prochaine, il y ait deux séances « sur la question », et pas nécessairement sur la MINUK. Le Conseil a bien mieux à faire qu'utiliser son temps et ses ressources limités à maintenir la fréquence passée de ses séances d'information sur la MINUK.

Il est décevant que, au moment où il est urgent d'améliorer la situation, ces séances du Conseil continuent d'être exploitées pour faire des discours antagoniques. Je suis d'accord avec l'essentiel de ce que mes collègues de l'Allemagne et du Royaume-Uni ont dit à ce sujet. Cela est fâcheux et c'est une des raisons pour lesquelles de nombreux membres du Conseil sont réticents à poursuivre de telles séances, car ils se demandent si elles améliorent véritablement les perspectives de paix et de sécurité internationales, ou si elles leur portent atteinte. Nous soulignons que la MINUK s'est acquittée de son mandat d'origine et que la réduction de ses effectifs aurait dû commencer depuis longtemps. L'Organisation des Nations Unies continue d'avoir un rôle important et utile à jouer au Kosovo, mais par l'intermédiaire de l'équipe de pays des Nations Unies et du Programme des Nations Unies

pour le développement, non par celui de la MINUK, et il faudra en tenir compte dans la manière dont le Conseil abordera les séances « sur la question » à l'avenir.

Les États-Unis l'ont déjà demandé, nous souhaitons que le Secrétariat entame un examen stratégique de la MINUK en vue d'élaborer une stratégie de retrait. Une telle mesure dotera le Conseil de sécurité d'informations cruciales sur la gestion et le contrôle des ressources, afin de mieux évaluer la présence de l'ONU au Kosovo. Cela ferait aussi avancer la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

Nous continuons de soutenir le dialogue entre le Kosovo et la Serbie facilité par l'Union européenne. Comme notre président l'a indiqué clairement, nous pensons que la Serbie et le Kosovo ont actuellement une occasion sans pareille de parvenir à un accord global de normalisation. Il nous semble possible d'y parvenir en 2019. Ce serait revenir en arrière que de ne pas saisir cette occasion. Le dialogue doit être la priorité absolue des deux pays. Aussi bien le Kosovo que la Serbie doivent prendre des mesures promptes pour réduire les tensions, supprimer les obstacles et créer les conditions d'une progression rapide du dialogue. Pour le Kosovo, cela signifie une suspension immédiate des droits de douane imposés sur les importations serbes et bosniennes. Pour parvenir à un accord, il faudra que les deux parties fassent preuve de souplesse et d'un leadership courageux. La normalisation des relations doit être une priorité pour les deux pays. Le moment est venu de s'employer à gagner du terrain sur la voie de leur intégration respective au sein de l'Union européenne. Nous pensons que c'est le meilleur moyen de garantir un avenir stable, sûr et prospère aux Balkans occidentaux.

M^{me} Gueguen (France) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial, M. Zahir Tanin, pour son exposé clair et synthétique, et je souhaite remercier également le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Dačić, et l'Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, M^{me} Çitaku, pour leurs interventions. Je souhaiterais rappeler très respectueusement que, conformément aux méthodes de travail du Conseil de sécurité, ces interventions ne devraient pas dépasser cinq minutes, comme cela est rappelé dans le paragraphe 22 de la note 507 (S/2017/507).

Il est clair, comme la représentante du Royaume-Uni l'a éloquentement rappelé, qu'il s'agit d'une question qui s'enracine dans un passé historique de violence traumatique, mais que le Kosovo a réalisé au cours de la dernière décennie de remarquables progrès qui doivent

être consolidés. Aujourd'hui, nous devons redoubler d'efforts pour dépasser les blessures du passé et les difficultés qui subsistent. Au vu de la situation décrite dans l'intervention du Représentant spécial et dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/102), et au vu des tensions qui ont été perceptibles dans les exposés des représentants de la Serbie et du Kosovo, je souhaiterais souligner brièvement trois points.

Le premier concerne la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Les efforts constants de la MINUK pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo et dans la région doivent être reconnus. La France salue notamment les activités de la MINUK en matière de rapprochement des communautés et de promotion de l'agenda « Femmes, paix et sécurité », en lien avec ONU-Femmes. La présence et la participation des femmes dans l'espace politique et les institutions doivent à cet égard faire l'objet d'une attention renforcée. Les efforts de lutte contre les violences faites aux femmes, évoqués par le Représentant spécial, doivent également être poursuivis et encouragés.

Près de 20 ans après l'adoption de la résolution 1244 (1999), nous devons continuer à être attentifs à la question du recentrage des actions de la MINUK, en tenant compte de la situation sur le terrain, de la performance de cette opération de maintien de la paix et des initiatives menées par les autres acteurs régionaux et internationaux. Je pense en particulier à la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX Kosovo). La note du Président du Conseil de sécurité sur la fréquence de nos réunions va également dans cette direction.

Mon deuxième point a trait à la normalisation des relations entre Pristina et Belgrade, qui dépend du dialogue entre les deux parties mené sous l'égide de l'Union européenne. Nous soutenons à ce titre le travail de médiation conduit par la Haute Représentante, Federica Mogherini. J'ai exprimé nos positions sur le dialogue et les difficultés auxquelles il fait face, lors de notre séance le 17 décembre dernier (voir S/PV.8427). Ces positions demeurent pleinement valables. Je tiens à rappeler aujourd'hui que la France regrette que plusieurs incidents et décisions unilatérales, évoqués dans le rapport du Secrétaire général, aient pesé sur le dialogue entre Belgrade et Pristina ces derniers mois. Je pense en particulier à la décision du Gouvernement kosovar d'imposer une taxe de 100 % sur les produits en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Je

renouvelle notre demande que cette taxe soit si possible annulée ou, a minima, suspendue. Il est important de favoriser les échanges dans les deux sens. Nous souhaitons que le dialogue, qui est bloqué à l'heure actuelle, reprenne dans les meilleurs délais. Nous souhaitons également que les engagements pris en matière de sécurité soient respectés.

La France appelle les deux parties à faire preuve d'esprit de compromis et de volonté politique. Nous encourageons les responsables politiques, dans les deux États, à créer les conditions propices à la conclusion d'un accord global et définitif, qui constituerait une étape majeure dans la stabilisation durable des Balkans occidentaux et pour progresser sur la voie d'une perspective européenne. Il est essentiel que chaque partie s'abstienne de toute action, déclaration et mesure susceptible de porter atteinte à l'esprit de normalisation. La France entend pour sa part poursuivre son soutien à la coopération régionale – et je pense en particulier à l'initiative franco-allemande sur le contrôle des armes légères et de petit calibre.

Enfin, mon troisième point porte sur l'avenir européen du Kosovo et de la Serbie. Au vu des valeurs qui sont au cœur du projet européen, nous soulignons l'importance des réformes nécessaires à la consolidation et au renforcement de l'état de droit. Au Kosovo, EULEX contribue à cet objectif, en mettant l'accent sur l'efficacité, la déontologie et le caractère multicommunautaire du système judiciaire kosovar.

Pour conclure, je souhaiterais rappeler que la responsabilité première des perspectives européennes respectives de la Serbie et du Kosovo incombe avant tout aux responsables politiques de ces pays. Seule la normalisation complète des relations entre Pristina et Belgrade permettra de concrétiser cet avenir européen, qui est un avenir partagé.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à remercier nos collègues de la Guinée équatoriale de leur position de principe et d'avoir inscrit la présente séance sur le Kosovo au programme de travail du Conseil de sécurité pour le mois de février, afin de nous permettre d'examiner la situation sur place et de nous saisir du rapport périodique du Secrétaire général (S/2019/102), publié le 31 janvier, sur l'application de la résolution 1244 (1999). Nous nous félicitons que M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, participe à la présente séance, et partageons ses vives préoccupations quant à la situation au

Kosovo. Nous remercions également M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour son exposé instructif sur la situation dans la région. Nous apprécions à sa juste valeur le travail de la Mission et appuyons M. Tanin et ses efforts. Nous avons par ailleurs écouté avec attention la déclaration de M^{me} Çitaku.

M^{me} Çitaku affirme qu'elle ne comprend tout simplement pas pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Je vais dès à présent expliquer pourquoi. En outre, après nous avoir donné lecture d'un nouveau pamphlet – lecture durant laquelle je n'ai pas entendu la moindre réponse de fond aux affirmations justes et graves du Vice-Premier Ministre Dačić concernant le Kosovo –, elle a qualifié de mascarade la présente séance du Conseil de sécurité. Je la remercie infiniment de nous avoir dit ce qu'elle pensait de notre séance du Conseil. Et puisque, selon elle, il s'agit d'une mascarade, elle est tout à fait libre de choisir de ne pas participer à ces séances, auxquelles elle est invitée, soit dit en passant.

Nous ne pouvons accepter la position des soutiens occidentaux de Pristina s'agissant de retirer la question du Kosovo de l'ordre du jour du Conseil. Derrière des tournures telles que « nous avons discuté récemment », « il n'y a rien à discuter », « la situation est calme » et « pourquoi une telle fréquence? », nous décelons une volonté de dissimuler à la communauté internationale la situation réelle sur le terrain et les manèges qui se jouent avec le Kosovo dans les coulisses. Il en va de même des appels à procéder à une évaluation stratégique.

Nous tenons à rappeler à tous ici que le Conseil de sécurité a été et reste la principale instance de dialogue international sur le Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999). Puisque le problème s'aggrave, il convient qu'il reste fermement sous le contrôle du Conseil et qu'il soit examiné sur la base de la pratique établie, à savoir dans le cadre de séances d'information publiques. La situation au Kosovo est extrêmement instable et pourrait d'un moment à l'autre échapper à tout contrôle. Au demeurant, le rapport semestriel du Chef de la Mission au Kosovo de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) renferme une évaluation similaire, exprimée récemment lors d'une réunion du Conseil permanent de l'OSCE. Le Kosovo reste le principal foyer d'instabilité des Balkans, et une source de conflit potentiel dans cette région. Les autorités de Pristina ont opté pour une voie qui exacerbe la crise et suscite une nouvelle menace de violence et de

guerre. Vingt ans après les bombardements barbares, par l'OTAN, de la République de Yougoslavie, une alliée, et au terme de dix années d'une indépendance déclarée unilatéralement, des signes de plus en plus nombreux indiquent que les dirigeants albanais du Kosovo sont en train d'échapper au contrôle des pays occidentaux qui ont échafaudé cette prétendue indépendance. En d'autres termes, les soi-disant autorités de Pristina pourraient-elle se comporter de la sorte en l'absence de collusion de l'étranger? La réponse est évidente.

Durant la période considérée, Pristina a posé toute une série d'actes provocateurs à l'encontre de la Serbie et des Serbes de la région autonome. En violation de ses obligations découlant de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, le soi-disant Gouvernement du Kosovo a annoncé l'introduction d'une taxe douanière de 100 % sur les marchandises en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Ces mesures sont toujours en vigueur, malgré les exhortations du Président Vučić, y compris dans cette salle. Les États-Unis et l'Union européenne ont lancé des appels peu convaincants, relayés par aucune mesure concrète, pour que ces taxes douanières soient levées; appels que Pristina a tout simplement ignorés.

En outre, le 14 décembre, dans ce qui a constitué une grave violation de la résolution 1244 (1999), le soi-disant Parlement a décidé de transformer la Force de sécurité du Kosovo en une armée du Kosovo à part entière. Comme l'a réaffirmé une nouvelle fois le Secrétaire général, la résolution 1244 (1999) demeure la base juridique internationale fondamentale pour un règlement de la question du Kosovo. Elle exige clairement la démilitarisation de tout groupe armé albanais du Kosovo, et la seule présence autorisée sur le territoire du Kosovo est celle des contingents multinationaux sous contrôle international. Sur cette base, si Pristina crée des forces armées, quelles qu'elles soient, la Force internationale de sécurité au Kosovo doit les désarmer. Mais, au contraire, ceux qui sont censés empêcher la formation d'une armée font tout leur possible pour la faciliter et l'encourager. Les parrains occidentaux de Pristina tentent de minimiser cette décision, affirmant qu'elle ne change pas vraiment la nature de la Force de sécurité du Kosovo. Or, dans la réalité, ses effectifs sont en train de doubler, des réserves sont créées, et surtout, son objectif, qui, jusqu'à récemment, était la défense civile, a changé. Avec l'aide des États-Unis et de plusieurs pays de l'OTAN, l'armée albanaise du Kosovo suit un entraînement intensif et ses approvisionnement en armes et en technologies se multiplient. Il n'y a

aucune garantie que ces soi-disant forces armées du Kosovo, composées en grande partie de terroristes de l'Armée de libération du Kosovo (ALK), ne seront pas à l'avenir utilisées contre la population serbe dans le nord.

Les appels lancés par des partis albanais du Kosovo à l'« unification » de Mitrovica-Nord et Mitrovica-Sud sont aussi particulièrement alarmants. Compte tenu des tensions actuelles, toute évolution dans ce sens pourrait devenir, comme on dit, l'étincelle qui déclenche l'incendie. Il est tout à fait évident que les décisions prises au Kosovo sont toutes les maillons d'une même chaîne. L'objectif est d'intimider la population serbe de la région et de la priver de toute possibilité, tout cela dans un contexte de propagande tapageuse autour de la création d'une société multiethnique au Kosovo.

À la lumière des approches partiales de nos partenaires, l'impuissance des efforts de médiation de l'Union européenne, dont nos partenaires parlent comme s'il s'agissait de l'étoile du berger, dans le dialogue entre Belgrade et Pristina est parfaitement logique. L'un des meilleurs exemples en est que depuis plus de cinq ans désormais, il n'y a aucun progrès dans la mise en oeuvre de l'accord clef sur la formation d'une association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo. Bruxelles est incapable de l'obtenir de Pristina. Nous n'avons entendu aucune réaction au sujet du mépris pur et simple qu'affichent les Albanais du Kosovo à l'égard de leurs obligations. Tout ce que nous entendons ce sont de vagues appels, adressés, Dieu sait pourquoi, aux deux parties, à normaliser les relations, ce qui ne fait que donner un peu plus à une partie le sentiment qu'elle peut faire n'importe quoi en toute impunité, l'incitant ainsi à adopter des approches maximalistes qui ne laissent guère de place au compromis.

La position de la Russie sur le Kosovo n'a pas changé. Nous sommes en faveur d'un règlement viable, mutuellement acceptable et durable de la situation entre Belgrade et Pristina, sur la base de la résolution 1244 (1999). Ce règlement doit être équitable, conforme au droit international et approuvé par le Conseil de sécurité. De notre point de vue, forcer une prétendue normalisation définitive entre Belgrade et Pristina et la soumettre à un quelconque calendrier artificiel serait destructeur. Si nous voulons instaurer la stabilité dans les Balkans, nous devons être capables de trouver des compromis, et lorsque des solutions sont trouvées dans le cadre de ces efforts, elles doivent être mises en oeuvre, et non sabotées. Cela s'applique en particulier à

l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo.

Nous sommes profondément préoccupés par la série de déclarations manifestement irresponsables faites par Pristina au sujet de la MINUK. La déclaration du « Premier Ministre du Kosovo », M. Ramush Haradinaj, selon laquelle son soi-disant gouvernement va cesser de coopérer avec la Mission, constitue une violation flagrante de la résolution 1244 (1999). À ce stade de ma déclaration, j'étais censé poser une question. Je voulais savoir ce que nos partenaires occidentaux pensaient de cette situation, ou bien s'ils préféreraient l'ignorer et faire, une fois de plus, comme s'il ne s'était rien passé. J'ai écouté attentivement les déclarations de nos collègues, mais honnêtement, je connaissais déjà la réponse. Aucun d'entre eux n'en a parlé.

Les travaux des Chambres spécialisées qui enquêtent sur les crimes commis par l'ALK, notamment l'enlèvement et le meurtre de personnes dans le but de prélever leurs organes, n'ont donné aucun résultat. Le journal serbe *Večernje novosti* a publié une interview intéressante de l'ancien représentant de la Suisse à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Dick Marty, auteur du rapport intitulé « Traitement inhumain de personnes et trafic d'organes humains au Kosovo ». On y trouve quelques faits dignes d'intérêt. Par exemple, en juillet 2014, Clint Williamson, l'ancien Procureur des États-Unis aux Chambres spécialisées de La Haye, a déclaré que les résultats de l'enquête corroboraient les conclusions générales du rapport, et pourtant, curieusement, pour une raison ou pour une autre, il a démissionné tout de suite après. Depuis, le procureur a changé trois fois, mais il ne s'est rien passé.

Selon les dires de M. Marty, il est inconcevable, absurde et douteux d'un point de vue éthique que M. Geoffrey Nice, un ancien Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, s'occupe désormais de défendre les Kosovars dans les Chambres spécialisées. Le point le plus intéressant soulevé par M. Marty est qu'il est tout à fait possible que les dirigeants albanais du Kosovo impliqués dans ces crimes n'aient jamais à rendre des comptes. À notre avis, cela résume à la fois la situation réelle des Chambres et les perspectives et les tendances que nous observons dans leurs travaux. À cet égard, nous soulignons que le message sans équivoque que M. Marty nous envoie exige une réponse adéquate de la communauté internationale. Ce qui est en jeu ici, c'est la réputation de la justice internationale et de l'Union

européenne en tant que garante de l'accomplissement par les Chambres spécialisées de leurs fonctions. Les personnes qui ont été impliquées dans les crimes les plus graves, notamment le commerce illégal d'organes humains, doivent être sévèrement punies, quelles que soient les fonctions qu'elles occupent actuellement à Pristina. Nous ne permettrons pas que cette question soit passée sous silence, et nous continuerons d'insister sur ce point à l'avenir. Nous signalons également au passage que la position de nos partenaires occidentaux à l'égard des Chambres spécialisées ne fait que confirmer qu'ils appliquent deux poids, deux mesures à la justice internationale.

Le Kosovo reste un lieu privilégié pour le recrutement de radicaux, et les terroristes de retour de Syrie et d'Iraq y affluent en masse. Malheureusement, chaque année, de moins en moins de réfugiés et de déplacés y reviennent. Des crimes contre les Serbes et leurs biens sont commis au quotidien, mais leurs auteurs restent souvent impunis. Nous continuons de voir les Albanais du Kosovo s'emparer des biens de l'Église orthodoxe serbe. Nous signalons une fois de plus que l'Église Saint-Jean-Baptiste et la chapelle de Paraskeva Pyatnitsa dans la ville de Peć ne sont plus inscrites au registre foncier local comme propriétés de l'Église orthodoxe serbe. Il y a eu des tentatives de construction illégale dans des zones à proximité d'églises et de monastères protégés par l'UNESCO. Je rappelle au Conseil, soit dit en passant, que le Kosovo a tenté de devenir membre de l'UNESCO. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut envisager l'adoption récente par le soi-disant Parlement d'une nouvelle charte pour le complexe minier de Trepča, dans le nord du Kosovo peuplé par des Serbes. Cette nouvelle charte constitue une expropriation illégale d'une entreprise étatique serbe, dont dépendent des milliers de familles de la région.

Nous continuons de voir des tentatives déterminées de la part des autorités du Kosovo, avec l'appui d'un certain nombre d'États, d'adhérer à diverses organisations internationales. Nous réaffirmons notre position inébranlable, à savoir que Pristina ne peut participer aux structures multilatérales que par l'intermédiaire de la MINUK. Tout autre cas de figure contreviendrait gravement aux dispositions de la résolution 1244 (1999). Nous appelons l'attention du Secrétariat sur l'importance de suivre attentivement l'évolution de la situation, qui, comme le montrent les faits que j'ai mentionnés, exige une surveillance

particulière au niveau international, et cette surveillance, c'est le Conseil de sécurité qui doit s'en charger.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je tiens à remercier M. Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, de son exposé. Nous saluons la présence dans cette salle aujourd'hui de M. Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères, et avons également écouté avec beaucoup d'attention la déclaration de M^{me} Çitaku.

Les conditions de sécurité actuelles au Kosovo sont stables dans l'ensemble, mais elles restent marquées par une dynamique complexe. La Chine prend acte du fait que les autorités du Kosovo ont récemment imposé des taxes douanières sur les marchandises importées de Serbie et ont décidé de transformer leurs forces de sécurité, mesures qui, selon nous, ne vont pas dans le sens du renforcement de la confiance mutuelle et du dialogue. Nous appelons les parties concernées à respecter la résolution 1244 (1999), à s'abstenir de tout discours ou de toute action qui pourrait compliquer ou aggraver la situation et à œuvrer à la création des conditions propices à un règlement approprié de la question du Kosovo.

La résolution 1244 (1999) fournit une base juridique importante pour le règlement de la question du Kosovo. Toutes les parties devraient, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, parvenir à une solution mutuellement acceptable par le dialogue et la négociation, dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie, comprend ses préoccupations légitimes concernant la question du Kosovo et salue les efforts qu'elle déploie pour trouver une solution politique à cette question. La Chine espère que Belgrade et Pristina resteront déterminées à promouvoir la normalisation des relations bilatérales par le dialogue et les consultations, à déployer des efforts constructifs pour appliquer les accords existants, à renforcer progressivement la confiance mutuelle et à créer les conditions propices à une solution globale et durable.

La réconciliation et le développement commun sont dans l'intérêt fondamental de tous les peuples du Kosovo, contribuant également à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans la région des Balkans. Nous espérons que toutes les parties concernées accorderont la priorité au bien-être de leurs populations, protégeront les droits

et intérêts légitimes de toutes les communautés et favoriseront le développement économique et social de tous les groupes ethniques. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question du Kosovo et que la communauté internationale doit jouer un rôle constructif dans la promotion d'une solution appropriée à cette question.

La Chine appuie la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) dans l'exécution de son mandat. Nous espérons que la MINUK maintiendra la coordination avec la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force internationale de sécurité pour améliorer conjointement la situation sur le terrain et promouvoir un règlement approprié de la question du Kosovo.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial, M. Tanin, pour son exposé. Je salue aussi la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dacic, ainsi que de l'Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, M^{me} Çitaku.

Je voudrais tout d'abord porter mon attention sur les récents développements qui malheureusement n'ont pas été propices à un climat permettant la normalisation des relations entre les deux parties. Nous avons pris note de l'adoption par l'Assemblée kosovare des lois renforçant le mandat et la capacité de la Force de sécurité du Kosovo. Tout en reconnaissant le droit souverain du Kosovo de légiférer en la matière, la Belgique a regretté toutefois le timing de cette initiative ainsi que l'absence de concertation, tant au niveau externe qu'interne. Nous regrettons également le maintien des droits de douanes sur les importations en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine et nous appelons les autorités kosovares à les supprimer immédiatement.

Il est toutefois à noter que les deux mesures que je viens d'évoquer s'inscrivent naturellement dans un cadre plus large de relations conflictuelles entre les deux parties. Nous appelons par conséquent tant la Serbie que le Kosovo à s'abstenir de toute action ou déclaration susceptible de provoquer des tensions.

La conclusion d'un accord global et juridiquement contraignant sur la normalisation des relations est le seul moyen de parvenir à la stabilité régionale. Nous appelons les Présidents serbe et kosovar à s'investir pleinement dans le dialogue mené sous l'égide de l'Union européenne. Les deux parties doivent mettre en œuvre

leurs engagements afin de créer un environnement propice au dialogue. Nous soulignons l'importance d'associer la société civile, y compris les femmes et les jeunes, dans ce processus.

La Belgique soutient pleinement les efforts menés à cet effet par la Haute Représentante de l'Union européenne, M^{me} Federica Mogherini. Nous accueillons positivement le compromis atteint au sein du Conseil quant à la diminution du cycle des séances et de rapportage sur ce sujet. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et l'ONU ont incontestablement contribué à une amélioration de la situation par rapport à celle qui prévalait il y a 20 ans. Les défis auxquels le Kosovo fait face actuellement sont toutefois essentiellement traités dans un contexte d'intégration européenne, avec la coopération de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo. De plus, le dialogue entre la Serbie et le Kosovo est mené sous l'égide de l'Union européenne, comme je l'ai rappelé. Nous nous joignons donc à nos collègues européens dans leur appel à recentrer les efforts de la MINUK et à les adapter pleinement à cette évolution. Enfin, nous sommes convaincus que la Serbie et le Kosovo ont un avenir européen. La réalisation de cette ambition est dans une large mesure entre leurs mains.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions exprimer notre gratitude pour la convocation opportune de la présente séance et pour l'important exposé de M. Tanin. Nous saluons également la présence de M. Dačić et de M^{me} Çitaku. Nous avons pris bonne note de leurs déclarations.

Nous reconnaissons que la situation au Kosovo a évolué positivement depuis la création de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo en 1999. Toutefois, nous sommes également conscients qu'il reste encore des défis majeurs à relever pour parvenir à une paix et une réconciliation durables dans la région. Nous nous félicitons donc qu'un accord ait été trouvé sur la fréquence des séances du Conseil à ce sujet.

Le Pérou tient à réaffirmer qu'il importe que toutes les parties restent attachées à l'application de la résolution 1244 (1999) et de l'Accord de Bruxelles et que le Conseil demeure uni et vigilant dans l'exercice de son rôle de garant. Nous avons déjà exprimé notre préoccupation face à l'impact sur la stabilité dans la sous-région des Balkans de l'adoption par le Parlement kosovar de trois lois portant création d'une armée, ainsi

que de la décision d'augmenter de 100 % les taxes sur les produits de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Le commerce contribue à la paix et à la compréhension. Il faut le promouvoir, et non pas le freiner.

Nous appelons également les parties à éviter les actions qui exacerbent la méfiance et les tensions et à prendre les mesures nécessaires pour relancer ce processus de dialogue d'une manière constructive et pragmatique. Nous estimons que le processus de dialogue facilité par l'Union européenne continue de jouer un rôle fondamental tant pour contribuer à la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina que pour promouvoir le respect des engagements et de leurs processus respectifs d'intégration européenne.

Dans ce cadre, nous souhaitons réitérer l'importance d'impliquer les citoyens des deux pays, et en particulier les femmes et les jeunes, dans la construction de cette vision pour l'avenir. Nous nous félicitons donc des initiatives promues par la Mission en ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité, et nous espérons que la priorité sera accordée à la mise en œuvre du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité. Nous soulignons également qu'il importe de respecter et de renforcer l'état de droit et la confiance de tous les citoyens dans les institutions, en particulier pour ce qui est de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Cela implique la reconnaissance de la diversité ethnique, religieuse et culturelle de la population et de son patrimoine. À cet égard, nous soulignons le travail de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et le processus de délégation de pouvoirs aux autorités kosovares, ainsi que le rôle des Chambres spécialisées.

Ma délégation voudrait terminer en remerciant la MINUK, la Force de paix au Kosovo, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les autres organisations internationales concernées pour leur travail et leur contribution continue à l'instauration d'une paix durable au Kosovo.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé sur la situation récente au Kosovo. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à New York à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et à le remercier de nous avoir fait part de ses vues sur l'évolution récente sur le terrain.

Le Représentant spécial du Secrétaire général nous a donné un aperçu de la situation sur place. Nous observons avec préoccupation que la tension continue de grimper dans la région. Il faut veiller dès maintenant à ce que ces tensions accrues n'entraînent pas une escalade et une aggravation du conflit. Toutes les parties doivent donc s'engager à faire preuve de retenue et à ne pas exacerber davantage la situation. Je crois que c'est là le but principal et la seule raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui. Nous continuerons de nous réunir tant qu'il n'y aura pas de règlement durable menant à la paix dans la région. Je voudrais également appeler brièvement l'attention du Conseil sur les trois éléments suivants.

Premièrement, la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) est et demeure le cadre fondamental pour régler le conflit dans la région. Chaque partie est bien entendu tenue d'honorer sa part du marché conformément à la résolution, sans exception. Il serait regrettable de gâcher deux décennies de progrès par des violations de la résolution, qui risqueraient quasiment à coup sûr de compromettre la paix et la sécurité dans la région. Les allégations et la rhétorique ne servent personne mais, tout au contraire, rendent plus difficile le chemin de la réconciliation.

Deuxièmement, l'Indonésie défend en toutes circonstances la souveraineté et l'intégrité territoriale des États Membres de l'ONU, y compris la Serbie, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Nous ne tolérerons aucun acte qui viole la souveraineté ou l'intégrité territoriale d'un État. En cas de différend, le dialogue est toujours le meilleur et le seul moyen d'aborder le problème, d'où la nécessité de créer un environnement propice à la reprise des pourparlers.

Cela m'amène à mon troisième point. L'Indonésie est résolument convaincue que, pour régler la question, toutes les parties doivent recourir à des moyens pacifiques par le dialogue et la négociation, dans un esprit d'engagement constructif et de compromis mutuel. Des préoccupations légitimes ont été exprimées aujourd'hui par les parties, ainsi que par de nombreux membres du Conseil de sécurité. Nous pensons que la transformation de la Force de sécurité du Kosovo en une force armée et l'imposition d'une taxe douanière de 100% sur les produits de certains pays ne vont pas dans le sens d'un engagement constructif et peuvent rapidement éroder la confiance entre les parties. Les taxes douanières imposées par Pristina entravent l'avancée des négociations et ne participent pas de

bonnes intentions, car elles ne servent personne et nuisent aux consommateurs des deux côtés. L'Indonésie estime que, même si ce n'est pas facile, en faisant preuve d'un esprit de dialogue constructif et d'une volonté de compromis mutuelle, il existe un espoir de parvenir à la paix et à une solution par le dialogue. Nous saluons bien entendu les efforts de l'Union européenne à cet égard.

Nous tenons à remercier la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour le travail qu'elle a accompli jusqu'à présent. Nous appuyons l'engagement constant de la MINUK et l'encourageons à continuer de créer un environnement propice à la reprise des négociations politiques. Les initiatives novatrices visant à renforcer la confiance par le dialogue intercommunautaire, l'engagement des jeunes et la participation des femmes sont tout à fait bienvenues. Les contacts interpersonnels sont importants pour développer la tolérance.

J'ai passé mon enfance en Yougoslavie au début des années 60. J'y ai vu des personnes de communautés et d'origines ethniques différentes vivre ensemble dans l'harmonie et la félicité. Personnellement, mon souhait est que cela soit de nouveau possible. En attendant que cela devienne une réalité, le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question et faire pression pour que toutes les parties s'assoient à la table de négociation et trouvent une solution mutuellement acceptable et bénéfique, dans l'intérêt de tous les peuples de la région.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exposé détaillé qu'il a présenté au Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission au Kosovo (S/2019/102). Nous saluons également le rôle essentiel que l'ONU a joué au cours de la période écoulée pour aider le Kosovo à mettre en place ses institutions, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil, en particulier la résolution 1244 (1999). Je souhaite également la bienvenue au Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères ainsi qu'à l'Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, et les remercie de leurs déclarations.

Je voudrais réaffirmer en premier lieu que le dialogue de haut niveau entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne, à Bruxelles, demeure le cadre le plus approprié pour régler toutes les questions en suspens entre les deux parties. C'est le bon moyen de parvenir à des solutions durables, justes et consensuelles.

Nous appelons les deux parties à faire preuve de retenue, à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour atténuer les tensions, à s'efforcer de surmonter les obstacles, à faire montre de la volonté politique voulue, à s'engager à parvenir à un accord global et à créer les conditions appropriées pour un retour au dialogue et pour la normalisation complète de leurs relations.

Tout en étant conscients du caractère sensible de la mesure approuvée par le Parlement du Kosovo de transformer la Force de sécurité du Kosovo en une force armée, étant donné que tout État a le droit souverain et légitime de former ses institutions nationales, nous demandons instamment aux deux parties de continuer à régler les questions qui posent problème par le dialogue. À cet égard, nous partageons la préoccupation du Secrétaire général concernant les tensions qui existent entre Belgrade et Pristina et les risques d'instabilité sur le terrain qui en résultent, en particulier dans le nord du Kosovo. Les deux parties doivent donc s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de provoquer de nouvelles tensions.

Nous nous félicitons des progrès réalisés par le Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo et nous encourageons les deux parties à mettre à profit cette dynamique pour continuer de progresser en ce qui concerne la question des personnes disparues afin de permettre une réconciliation durable et de créer un climat propice aux relations de bon voisinage. Nous nous félicitons également de l'action menée actuellement par la MINUK, en coopération avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et en partenariat avec les parties prenantes locales et internationales, pour mettre en œuvre les recommandations du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, tenu en mai 2018, afin d'instaurer la confiance entre les communautés.

En conclusion, la communauté internationale doit continuer de déployer des efforts pour exhorter Pristina et Belgrade à surmonter leurs divergences et à parvenir à des solutions consensuelles, justes et durables convenues d'un commun accord, qui contribueront à établir les fondements de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et félicite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du

Secrétaire général et Chef de la MINUK pour son exposé circonstancié.

La Côte d'Ivoire se félicite des tendances politiques, économiques et sécuritaires encourageantes enregistrées au Kosovo ces dernières années. Ces progrès tiennent entre autres au soutien de la communauté internationale à travers la MINUK, dont l'appui aux efforts du Gouvernement a permis des avancées notables dans le processus de réconciliation entre les différentes communautés, ainsi que le retour de la paix et de la stabilité.

Sur le plan sécuritaire, les efforts déployés depuis 1999 par la Force de paix au Kosovo ont fortement contribué à maintenir un environnement sûr et sécurisé et à garantir la liberté de circulation des personnes et des biens. En dépit de ces signaux encourageants, mon pays reste préoccupé par le regain de tension et la persistance des défis à la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie. Cette situation pourrait compromettre les efforts de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, dont il convient de saluer la contribution au retour à la normalité et à la stabilité institutionnelles au Kosovo.

La Côte d'Ivoire appelle les communautés kosovare et serbe à œuvrer davantage en vue de prévenir le regain de tension, à travers un dialogue constructif ainsi que des mesures visant à instaurer une confiance réciproque. Elle estime par ailleurs que la révision du droit de douane fixé à 100 % sur les produits importés de Serbie et de Bosnie-Herzégovine contribuerait à la reprise des négociations entre le Kosovo et la Serbie dans la perspective d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Mon pays exhorte également les autorités du Kosovo à prendre les dispositions nécessaires afin d'éliminer tous les obstacles à la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes du Kosovo. Ceci favorisera sans aucun doute l'apaisement et la décrispation du climat sociopolitique.

La Côte d'Ivoire salue les efforts des autorités du Kosovo en faveur de la promotion de l'état de droit et de la lutte contre l'impunité. À cet égard, elle accueille avec satisfaction l'arrestation de trois personnes impliquées dans l'assassinat, le 16 janvier 2018, de M. Oliver Ivanović, dirigeant de l'Initiative citoyenne « Serbie, Démocratie et Justice ». Dans la même dynamique, elle se félicite de la création d'un comité interinstitutionnel chargé de surveiller et de signaler les problèmes liés à

l'extrémisme violent, ainsi que de la mise en accusation par le Bureau du Procureur spécial du Kosovo, le 20 décembre 2018, d'un suspect pour association avec un groupe terroriste.

La fragilité du contexte actuel appelle à la reprise sans délai des négociations menées par M^{me} Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Cette médiation contribuera à insuffler une dynamique nouvelle au processus de réconciliation, à la promotion des droits de l'homme et à un règlement définitif de la question du Kosovo.

Pour conclure, mon pays appelle la communauté internationale à contribuer de manière significative au Fonds spécial destiné à venir en aide aux minorités rom, ashkali et égyptienne du Kosovo.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Zahir Tanin, de son exposé instructif. Je remercie également le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, et l'Ambassadrice Vlora Çitaku de leurs déclarations au Conseil. Nous nous félicitons que le Conseil soit parvenu à un consensus sur la fréquence de ses futures séances concernant la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Dix années se sont écoulées depuis le dernier examen stratégique de la MINUK. Nous croyons que le moment est venu de procéder à un nouvel examen qui permettra de réduire progressivement les effectifs et probablement d'économiser des ressources. Il n'est certainement pas nécessaire de maintenir le niveau d'engagement actuel de l'ONU. Nous sommes encouragés par le fait qu'un nombre croissant de membres du Conseil partagent cette opinion.

Nous appuyons et suivons attentivement le dialogue en cours entre Belgrade et Pristina. La normalisation des relations entre ces capitales est essentielle à l'intégration de la Serbie et du Kosovo au sein de l'Union européenne. Nous comptons sur les deux parties pour œuvrer de concert à la mise en œuvre de l'Accord de Bruxelles.

Il existe des tensions internes au Kosovo et la situation politique reste précaire. Il importe que les forces politiques kosovares mettent l'accent sur la mise en œuvre de l'Accord de stabilisation et d'association et de l'Agenda européen des réformes, ainsi que sur le dialogue avec la Serbie. Des progrès ont été accomplis,

mais ils doivent s'accélérer. L'attachement à l'état de droit et la lutte contre la corruption et la criminalité organisée doivent se poursuivre.

La Pologne est attachée au processus d'instauration de la stabilité et la sécurité en Europe, notamment dans la région des Balkans occidentaux. Nous sommes le premier fournisseur d'effectifs – avec environ 115 personnes – à la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, qui appuie des institutions compétentes garantes de l'état de droit au Kosovo afin de renforcer leur efficacité, leur viabilité, leur multiethnicité et leur responsabilité. En outre, nous avons mis environ 250 soldats et employés civils à disposition de la Force de paix au Kosovo.

La Pologne appuie la politique de portes ouvertes de l'Union européenne, car l'intégration européenne est la seule garantie de stabilité à long terme, de développement économique, de sécurité et de l'instauration de relations de bon voisinage dans les Balkans occidentaux. Par ailleurs, nous soulignons l'importance du rôle que jouent les Chambres spécialisées et le Bureau du Procureur spécialisé dans l'intégration internationale et euro-atlantique du pays.

En ce qui concerne la transformation de la Force de sécurité du Kosovo, nous sommes convaincus que sa transformation en une armée ne doit pas contredire la résolution 1244 (1999) et doit s'effectuer dans le cadre d'un processus ouvert, progressif et transparent, conformément à la Constitution du Kosovo. La Force de sécurité du Kosovo transformée devrait répondre aux besoins de toutes les communautés en matière de sécurité, y compris les Serbes du Kosovo.

Par ailleurs, nous encourageons le Kosovo à reconsidérer sa décision d'imposer des droits de douane aux importations en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine. Il existe des enceintes chargées de régler ces questions et réclamations, et les parties doivent y avoir recours.

Je conclus de la même manière que nous l'avons fait à plusieurs occasions dans cette salle. La Pologne estime que le Kosovo est pleinement capable de gérer son avenir et de réaliser son potentiel dans le cadre commun des valeurs européennes. Nous sommes prêts également à fournir l'assistance nécessaire.

M. Fiallo Billini Portorreal (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous sommes reconnaissants de la convocation de cette séance d'information. Nous remercions le Représentant spécial,

M. Zahir Tanin, de son exposé sur la situation au Kosovo entre le 16 octobre et le 15 janvier. Nous saluons également la présence des représentants de la Serbie et du Kosovo.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport détaillé du Secrétaire général (S/2019/102), présenté par M. Tanin. La République dominicaine estime que des progrès considérables ont été accomplis sur le terrain en dépit des multiples problèmes survenus depuis le déploiement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Nous croyons comprendre que Belgrade et Pristina se sont engagées dans la voie d'une normalisation durable de leurs relations avec l'aide de l'Union européenne. Néanmoins, nous exhortons les parties à assouplir leurs positions et à s'engager à mettre en œuvre la résolution 1244 (1999) et l'Accord de Bruxelles de 2013. Nous recommandons de prendre les mesures nécessaires pour éviter l'aggravation des tensions et rétablir la communication entre Pristina et Belgrade afin d'ouvrir la voie à la reprise des négociations et au règlement de la situation.

Notre délégation estime que les parties doivent réorienter leur volonté vers le bien commun, la promotion de la confiance intercommunautaire et la conclusion d'un accord viable pour tous, toujours sur la base du dialogue. Dans le même ordre d'idées, nous attachons de l'importance à la création d'espaces pour renforcer la participation des femmes et des jeunes afin qu'ils jouent un rôle plus important dans le processus de normalisation des relations.

La République dominicaine appuie la MINUK et reconnaît l'incidence de cette situation sur la paix et la sécurité dans toute la sous-région des Balkans. À cet égard, nous réaffirmons notre conviction que les parties parviendront à un accord fondé sur le principe de règlement pacifique des différends, le multilatéralisme, la Charte des Nations Unies et les dispositions du droit international. Le moment est venu, selon nous, de refermer le long chapitre des confrontations infructueuses et de bâtir un avenir où le respect de la coexistence pacifique constituera le fondement du développement durable des communautés et du règlement des problèmes actuels et futurs.

Enfin, nous remercions la MINUK, la Force de paix au Kosovo, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour le

travail accompli au Kosovo en faveur de la consolidation de la paix, sous les auspices du Conseil.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Vous pouvez compter sur mon appui, étant donné que vous avez suivi la procédure régulière prévue par les méthodes de travail du Conseil de sécurité.

Je voudrais également remercier M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé. Nous souhaitons également la bienvenue à S. E. M. Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et le remercions de son exposé. Nous avons également pris note de la déclaration prononcée par M^{me} Çitaku.

L'Afrique du Sud se félicite du travail accompli par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, avec l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies. Ses efforts ont grandement contribué à créer un climat propice au compromis, à la réconciliation et à la stabilité au Kosovo, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/102). L'Afrique du Sud salue également les efforts déployés par Belgrade et Pristina dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne en vue de normaliser leurs relations, malgré les écueils auxquels les deux dirigeants se heurtent dans la recherche d'une solution politique pacifique et durable.

L'imposition d'une taxe à l'importation de 100 % sur les marchandises en provenance de la Serbie et la transformation de la Force de sécurité du Kosovo en forces armées régulières ne contribuent certainement pas à créer un environnement propice à trouver une solution durable au Kosovo. Le Gouvernement kosovar devrait peut-être réfléchir à ces décisions, et envisager de les suspendre ou de les annuler afin de contribuer à la création d'un climat pacifique favorable à la tenue des négociations.

L'Afrique du Sud tient également à saluer les efforts déployés par le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Zahir Tanin, et leur appui au processus de paix au Kosovo. Ce n'est pas une tâche facile. C'est un processus très difficile. Nous voudrions réaffirmer que la présence de l'ONU au Kosovo est essentielle pour parvenir à une solution et promouvoir la coopération entre toutes les parties, conformément

aux dispositions de la résolution 1244 (1999). Nous sommes néanmoins préoccupés par la recrudescence des tensions au Kosovo en ce qui concerne les zones spécialement protégées, où se poursuivent des activités de construction. Toutes les parties concernées doivent s'engager à préserver et à protéger l'intégrité des lieux religieux et à respecter l'état de droit, ainsi que les décisions du Conseil d'exécution et de suivi.

L'Afrique du Sud tient à réitérer les sentiments exprimés par le Secrétaire général dans son rapport concernant la poursuite de la coopération avec les autorités, la société civile et les partenaires bilatéraux et internationaux. Cela sera essentiel pour appuyer activement les efforts en faveur de la consolidation de la paix et du renforcement de la confiance entre les communautés au Kosovo. Nous espérons que l'esprit de dialogue permettra de jeter les bases de négociations en vue de parvenir à un règlement politique inclusif, juste et acceptable pour les deux parties.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Guinée équatoriale.

Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé sur les progrès réalisés ces derniers mois au Kosovo. Je voudrais également remercier S. E. M. Ivica Đaćić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et S. E. M^{me} Vlora Çitaku, Ambassadrice du Kosovo aux États-Unis, de leurs déclarations.

Notre délégation se félicite qu'une décision ait été prise quant à la tenue de cette réunion pour examiner la situation au Kosovo. Nous sommes convaincus que la présente séance a donné aux membres du Conseil de sécurité l'occasion de jouer un rôle constructif en vue d'améliorer la situation sur le terrain et d'exhorter les deux parties à démontrer leur ferme volonté de parvenir à un accord sur la question du Kosovo.

C'est dans cet esprit que nous prenons note du rapport présenté par le Secrétaire général (S/2019/102). Nous sommes particulièrement préoccupés par la montée des tensions entre Belgrade et Pristina pendant la période considérée. Il ne fait aucun doute que des

questions telles que la décision du Gouvernement kosovar de porter à 100% la taxe à l'importation sur les marchandises en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine, la décision des maires des quatre municipalités à majorité serbe du Kosovo de rompre les communications officielles avec les autorités de Pristina et une série d'incidents entre les communautés ont interpellé le Conseil quant à la nécessité d'œuvrer aux côtés de Belgrade et de Pristina pour faire avancer le processus de normalisation des relations.

Par conséquent, nous nous félicitons de la volonté des membres du Conseil de sécurité de se pencher sur les faits nouveaux décrits dans le rapport du Secrétaire général. Dans cette même logique, nous nous faisons l'écho des observations du Secrétaire général selon lesquelles il est essentiel que les dirigeants de Belgrade et de Pristina évitent toute action susceptible d'exacerber les tensions et qu'ils cherchent à renouer le dialogue facilité par l'Union européenne et s'efforcent de progresser dans ce sens. À cet égard, nous les encourageons à intensifier leurs efforts pour trouver une solution politique pacifique et inclusive à la question du Kosovo.

La République de Guinée équatoriale réaffirme son respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Serbie. Par conséquent, nous exhortons les parties à poursuivre le dialogue afin de promouvoir la normalisation de leurs relations. En effet, garantir la sécurité et la stabilité au Kosovo exige l'engagement des deux parties à poursuivre le dialogue politique et à trouver une solution durable qui soit acceptable pour les deux parties.

Enfin, nous saluons l'excellent travail accompli par la MINUK sur le terrain et l'appui qu'elle apporte à toutes les communautés du Kosovo ainsi qu'aux acteurs régionaux et internationaux, en vue de l'exécution du mandat énoncé dans la résolution 1244 (1999), qui constitue la base juridique d'une solution juste au Kosovo. Nous l'encourageons donc à poursuivre sa coopération constructive avec Pristina et Belgrade afin d'ouvrir la voie à une solution à la question du Kosovo.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 17 h 40.